

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

Arrêté du 7 octobre 2021 fixant le nombre de postes offerts aux concours d'accès aux instituts régionaux d'administration ouverts au titre de la session d'automne 2021 et leur répartition par corps et institut (entrée en formation au 1^{er} mars 2022)

NOR : TFPF2129476A

Par arrêté de la ministre de la transformation et de la fonction publiques en date du 7 octobre 2021, le nombre de postes offerts aux concours d'accès aux instituts régionaux d'administration ouverts au titre de la session d'automne 2021 est fixé comme suit :

Instituts régionaux d'administration	Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Bastia	44	34	9
Lille	45	34	9
Lyon	45	34	9
Metz	44	34	9
Nantes	44	34	9

Ces postes sont répartis comme suit par corps et instituts régionaux d'administration :

Corps	Instituts régionaux d'administration					
	Bastia	Lille	Lyon	Metz	Nantes	Total
Attachés d'administration de l'Etat						
Armées	5	5	5	5	5	25
Caisse des dépôts et consignations	2	2	1	1	2	8
Conseil d'Etat	2	2	2	2	2	10
Culture	1	1	1	1		4
Economie, finances, relance	3	3	3	3	3	15
Education nationale, jeunesse et sports	48	47	48	48	48	239
Intérieur	14	14	14	14	14	70
Justice	3	4	4	3	3	17
Solidarité, santé	4	4	5	5	5	23
Transition écologique	4	4	4	4	4	20
Direction générale de l'aviation civile	1	1	1			3
Secrétaires des affaires étrangères						
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères		1		1	1	3
TOTAL	87	88	88	87	87	437